



Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales

ISSN : 2789-9578



N°2, Juin 2022

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales
Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH)

ISSN : 2789-9578

Contact

E-mail : revue.boluki@gmail.com

Tél : (+242) 06 498 85 18 / 06 639 78 24

BP : 14955, Brazzaville, Congo

Directeur de publication

OBA Dominique, Maître de Conférences (Relations internationales), Université Marien NGOUABI (Congo)

Rédacteur en chef

MALONGA MOUNGABIO Fernand Alfred, Maître de Conférences (Didactique des disciplines), Université Marien NGOUABI (Congo)

Comité de rédaction

GHIMBI Nicaise Léandre Mesmin, Maitre-Assistant (Psychologie clinique), Université Marien Ngouabi (Congo)

GOMAT Hugues-Yvan, Maitre-Assistant (Écologie Végétale), Université Marien Ngouabi (Congo)

GOMA-THETHE BOSSO Roval Caprice, Maitre-Assistant (Histoire et civilisations africaines), Université Marien Ngouabi (Congo)

KIMBOUALA NKAYA, Maitre-Assistant (Didactique de l'Anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

LOUYINDOULA BANGANA YIYA Chris Poppel, Maitre-Assistant (Didactique des disciplines), Université Marien Ngouabi (Congo)

VOUNOU Martin Pariss, Maitre-Assistant (Relations internationales), Université Marien Ngouabi (Congo)

Comité scientifique

- AKANOKABIA Akanis Maxime, Maître de Conférences (Philosophie), Université Marien NGOUABI (Congo)
- ALEM Jaouad, Professeur-agréé (Mesure et évaluation en éducation), Université Laurentienne (Canada)
- BAYETTE Jean Bruno, Maître de Conférences (Sociologie de l'Education), Université Marien NGOUABI (Congo)
- DIANZINGA Scholastique, Professeur Titulaire (Histoire sociale et contemporaine), Université Marien Ngouabi (Congo)
- DITENGO Clémence, Maître de Conférences (Géographie humaine et économique), Université Marien NGOUABI (Congo)
- DUPEYRON Jean-François, Maître de conférences HDR émérite (philosophie de l'éducation), université de Bordeaux Montaigne (France)
- EWAMELA Aristide, Maître de Conférences (Didactique des Activités Physiques et Sportives), Université Marien NGOUABI (Congo)
- EYELANGOLI OKANDZE Rufin, Maître de Conférences (Analyse Complex), Université Marien NGOUABI (Congo)
- HANADI Chatila, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique de Sciences), Université Libanaise (Liban)
- HETIER Renaud, Professeur (Sciences de l'éducation), UCO Angers (France)
- KPAZAI Georges, Professeur Titulaire (Didactiques de la construction des connaissances et du Développement des compétences), Université Laurentienne, Sudbury (Canada)
- LAMARRE Jean-Marc, Maître de conférences honoraire (philosophie de l'éducation), Université de Nantes, Centre de Recherche en Education de Nantes (France)
- LOUMOUAMOU Aubin Nestor, Professeur Titulaire (Didactique des disciplines, Chimie organique), Université Marien Ngouabi (Congo)
- MABONZO Vital Delmas, Maître de Conférences (Modélisation mathématique), Université Marien NGOUABI (Congo)
- MOUNDZA Patrice, Maître de Conférences (Géographie humain et économique), Université Marien NGOUABI (Congo)
- NAWAL ABOU Raad, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique des Mathématiques), Faculté de Pédagogie- Université Libanaise (Liban)
- NDINGA Mathias Marie Adrien, Professeur Titulaire (Economie du travail et des ressources humaines), Université Marien Ngouabi (Congo)
- RAFFIN Fabrice, Maître de Conférences (Sociologie/Anthropologie), Université de Picardie Jules Verne (France)
- SAH Zéphirin, Maître de Conférences (Histoire et civilisation africaines), Université Marien NGOUABI (Congo)
- SAMBA Gaston, Maître de Conférences (Géographie physique : climatologie), Université Marien NGOUABI (Congo)
- YEKOKA Jean Félix, Maître de Conférences (Histoire et civilisation africaines), Université Marien NGOUABI (Congo)
- ZACHARIE BOWAO Charles, Professeur Titulaire (Philosophie), Université Marien Ngouabi (Congo)

Comité de lecture

LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul, Maître de Conférences (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

MASSOUMOU Omer, Professeur Titulaire (Littérature française et Langue française), Université Marien Ngouabi (Congo)

NDONGO IBARA Yvon Pierre, Professeur Titulaire (Linguistique et langue anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur Titulaire (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

ODJOLA Régina Véronique, Maître de Conférences (Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

YALA KOUANDZI Rony Dévyllers, Maître de Conférences (Littérature, africaine), Université Marien Ngouabi (Congo)

SOMMAIRE

I- HISTOIRE

Incidence du réseau routier sur le développement de la Côte d'Ivoire de 1960 à 1980	
Laurent Abé ABÉ.....	9
Histoire du village de yégué (centre-togo) et son apport dans le développement du pays Adélé du milieu du XIX^e siècle à 1993	
Kokou APEGNON	19
Political leadership in gorgui dieng's <i>a leap out the dark</i>	
Mamadou Gorgui BA	29
Le <i>Dawlotuzan</i> : une réponse aux frontières coloniales (XIX^e-XX^e siècle)	
Nanbidou DANDONOUGBO	37
La politique d'investissements publics et privés dans l'Afrique occidentale française (AOF) : quels enjeux de 1946 à 1957 ?	
Antoine Koffi GOLE.....	49
Les appareils de sûreté et de sécurité et la surveillance des frontières septentrionales du Cameroun	
Yaya NTEANJEMGNIGNI	63
Social organization of the Diola people from Fongny in lower Casamance: political structure, land law and distribution of tasks (15th-20th century)	
Aliou SENE.....	89
Cameroon museums as hubs of spiritual art	
Victor BAYENA NGITIR.....	99
Le Njambur, conflit de souveraineté pour la mise en valeur des sols et le contrôle des activités commerciales entre la colonie, le pouvoir central et les populations locales au milieu du XIX^e siècle	
Ibrahima SECK.....	117

II- GÉOGRAPHIE

Contraintes dans l'enregistrement des actes par les commissions foncières de base dans les communes de affala, Kao et Barmou de la région de Tahoua au Niger	
Elhadji Mohamoud CHEKOU KORE	138
Contribution du tourisme dans le développement socio-économique de la ville de Djenné/région de Mopti (Mali)	
Sory Ibrahima FOFANA, Charles SAMAKE et Siaka DOUMBIA.....	151
Dynamique de l'occupation du sol et son incidence sur l'agriculture périurbaine des niayes méridionales à Dakar	
Maguette NDIAYE, Alla MANGA, Yaya Mansour DIÈDHIOU et Pascal SAGNA	163

Filière karité et lutte contre la pauvreté de la femme rurale du Mandoul (Sud du Tchad) : Une professionnalisation manquée	
Jim Narem BOUYO KWIN et Togyanouba YANANBAYE	181

III- LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE

L'intronisation du chef de village : une manifestation ancestrale de Bèlèdougou (Mali)	
Amadou Zan TRAORÉ, Famakan KEITA et Nassoum Yacine TRAORÉ	195
A Postmodern Reading of “The Arcadian Myth” in ben Okri’s <i>in Arcadia</i>	
Souleymane TUO.....	207
L’art comme lieu de résistance à l’ordre établi chez Theodor w. Adorno	
N’guessan Jonas KOUASSI.....	223
Mémoires de porc-épic Mabanckouenne entre oralité-écriture	
Aimée Noëlle GOMAS et Chris Emmanuel BAKOUNA MALANDA	233
Radicalisation et fondamentalisme : une problématique d’un vivre ensemble dans le Nigeria contemporain ; une analyse de <i>Another episode of trauma</i> (2014) de Temilolu Fosudo	
Abib SENE.....	241

IV- SOCIOLOGIE

L’enjeu socio-culturel du sacrifice dans quelques films ivoiriens	
Yao N’DRI et Kadja Olivier ÉHILÉ	253
VIH/sida, bouleversements biographiques et recomposition identitaire chez les patients d’Adzopé	
Jean Bilé WADJA et Taïba Germaine AINYAKOU.....	263
Usages de l’entretien individuel dans les recherches qualitatives réalisées par les étudiants de sociologie en côte d’ivoire	
Yogblo Armand GROGUHE.....	277

V- COMMUNICATION-SCIENCES DE L’ÉDUCATION ET DU LANGAGE

Diagnostic des quartiers précaires des zones à risque d’Abidjan : quelle stratégie de communication pour une intervention en milieu urbain pauvre ?	
Mamadou DIARRASSOUBA.....	291
L’impact de l’éducation préscolaire sur les performances dans l’expression orale des apprenants du cycle d’éveil de l’école primaire	
Béatrice Perpétue OKOUA et Bertie Stevalor Aristote VILA	305
La Problématique de la formation initiale des instituteurs en République du Congo	
Yolande THIBAULT-MPOLO	317
Néologie et métissage linguistique dans <i>La Vie Et Demie</i> de Sony Labou Tansi	
Achille Cyriac ASSOMO.....	329

II- GÉOGRAPHIE

FILIÈRE KARITÉ ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ DE LA FEMME RURALE DU MANDOUL (SUD DU TCHAD) : UNE PROFESSIONNALISATION MANQUÉE

Jim Narem BOUYO KWIN, Université de Pala (Tchad)
E-mail : bouyo1980@yahoo.fr

Togyanouba YANANBAYE, Université de Pala (Tchad)
E-Mail : togyanoubayanbaye@gmail.com

Résumé

Les populations de la province du Mandoul tirent principalement leurs revenus des activités agricoles et de la cueillette. La baisse des rendements agricoles pousse les femmes à se tourner de plus en plus vers le karité pour diversifier leurs revenus. Le PNUD Tchad et l'ONG World Vision Tchad ont mis sur pied le Projet karité afin de lutter contre la pauvreté féminine par la professionnalisation de la filière karité à travers de COFEMAK. Dans ce contexte, la présente réflexion se propose d'identifier les obstacles à la professionnalisation de cette filière. Pour mener à bien cette réflexion, des recherches documentaires, des observations directes sur le terrain, des entretiens auprès des bénéficiaires du projet karité, des chefs de services administratifs et des autorités traditionnelles ont été menées ainsi qu'une enquête par questionnaire auprès de 80 femmes bénéficiaires du projet karité. Il ressort de cette étude que la COFEMAK a bénéficié de plusieurs interventions de programmes et projets qui ont contribué à renforcer les capacités des femmes (infrastructures, matériels et formation). Mais les capacités de transformation des noix de karité en beurre et savons restent semi-modernes et peu rentables.

Mots- clés : Karité, pauvreté, femme rurale, Mandoul, Tchad.

Abstract

The populations of the Mandoul province derive their income mainly from agricultural activities and gathering. Declining agricultural yields are leading women to turn increasingly to shea butter to diversify their income. To combat female poverty, UNDP Chad and the NGO World Vision Chad have set up the Shea Project. This project aims to fight against female poverty by professionalizing the shea industry through COFEMAK. In this context, the present reflection aims to identify the obstacles to the professionalization of the shea butter industry. To carry out this study, documentary research, direct observations in the field, interviews with beneficiaries of the shea project, heads of administrative services and traditional authorities were conducted, as well as a questionnaire survey of 80 women beneficiaries of the shea project. The study revealed that COFEMAK has benefited from several program and project interventions that have contributed to strengthening women's capacities (infrastructure, materials and training). However, the capacity to process shea nuts into butter and soap remains semi-modern and not very profitable.

Keywords: Shea, poverty, rural women, Mandoul Chad.

Introduction

La population du Mandoul est majoritairement rurale et tire essentiellement ses revenus des activités agricoles. La baisse de rendements agricoles due à la chute de la pluviométrie et à l'affaiblissement de la qualité des sols à cause de mauvaises pratiques agricoles a

considérablement appauvri les femmes qui constituent la main-d'œuvre agricole. La femme du Mandoul est la principale actrice de la sécurité alimentaire familiale grâce à la fabrication de beurre de karité transformé de façon traditionnelle. Les femmes diversifient leurs sources de revenus à partir de la commercialisation des sous-produits du karité (beurre de karité fabriqué de façon traditionnelle). Le projet karité s'est appuyé sur la culture de la province pour mettre en place ses activités et amener la population locale à s'approprier le projet.

Ouyo Kwin Jim NAREM Le projet karité a pour but de lutter contre la pauvreté féminine par la modernisation de la filière karité. La commercialisation du beurre de karité et de ses sous-produits peut potentiellement contribuer à l'augmentation du revenu des femmes et à subvenir aux besoins de leurs familles. Le projet karité a suscité beaucoup d'espoir et d'engouement pour les communautés rurales. Il était perçu comme un outil économique de lutte contre la pauvreté chez la femme rurale. Cependant, il n'a pas répondu à toutes les attentes de la population locale.

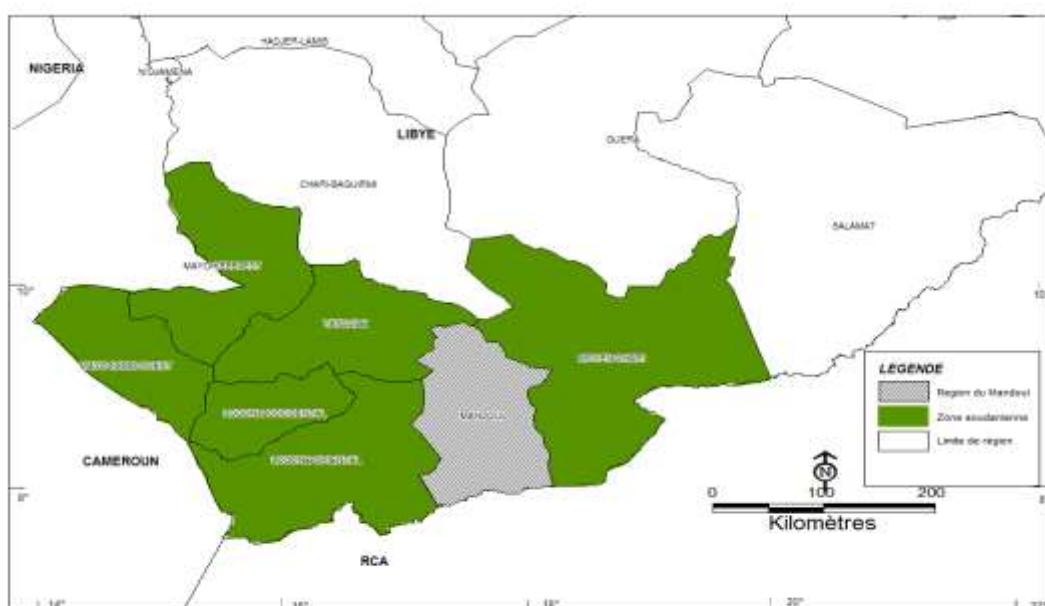
1. Présentation de l'espace d'étude et de l'approche méthodologique

1.1. Présentation de la zone d'étude

Le Mandoul est une des vingt-deux régions du Tchad (Décrets N° 415/PR/MAT/02 et 419/PR/MAT/02) dont le chef-lieu est Koumra. Elle correspond à une partie de l'ancienne préfecture du Moyen-Charï (sous-préfectures de Koumra et Moïssala). Son climat est de type soudanien dont deux grandes saisons se partagent l'année : une saison sèche de novembre à avril et une saison de pluies de mai à octobre. C'est une zone où la pluviométrie est irrégulière, rendant ainsi l'agriculture pluviale aléatoire. Autrefois, Mandoul serait arrosé par le fleuve dont les terrasses constituent une vallée. Le fleuve Mandoul est situé à 15 km de la ville en moyenne. Ce fleuve est peu poissonneux et est en voie de tarissement. Cependant, les activités maraîchères, les cultures de contre-saison y sont pratiquées et ravitaillent la commune en légumes et d'autres produits vivriers en toutes saisons.

On note l'agriculture exercée pour la plupart par les populations locales. Le commerce constitue la deuxième grande activité économique. L'élevage est consacré en grande partie aux populations venues des contrées voisines et quelques populations locales.

Figure 1 : Présentation du Mandoul



Source : Bouyo, 2016

1.2. Matériels et méthodes

Pour atteindre nos objectifs de recherche, trois approches méthodologiques ont été mises à contribution. La première approche porte sur la recherche et l'analyse documentaire qui nous ont permis de parcourir les rapports de synthèse des activités du Projet Karité, des rapports d'activités de la COFEMAK, les archives de l'ITRAD (Institut Tchadien pour la Recherche Agricole et pour le Développement) et les mémoires.

La deuxième, axée sur les entretiens avec les personnes ressources, nous a permis de comprendre les tenants et les aboutissants de la filière karité. Ces informations sont obtenues en rencontrant certains acteurs de la filière karité (COFEMAK, PARCEC, World Vision, les autorités administratives et traditionnelles). Les logiciels IBM SPSS Statistics et Microsoft Office Word sont les principaux outils utilisés pour la saisie des données et leurs traitements nous ont permis d'obtenir les réponses et de tirer des conclusions de l'analyse.

Un sondage porté sur un échantillon aléatoire de 80 femmes réparties en trois unités sur cinq (unité de Koumra, de Kol et de Kemkian) a constitué la troisième approche. Ce sondage s'est fait du 17 mars au 12 mai 2021 à travers les observations directes, les focus groups et les questionnaires. Nous avons administré le questionnaire à 30 femmes pour le compte de l'unité de Koumra, 18 femmes de l'unité de Kol, 20 femmes de Koko et 12 femmes de Behongo pour le compte de l'unité de Kemkian. L'objet de cette technique est de cerner les facteurs ayant favorisé la non-professionnalisation de la filière karité et de vérifier les informations bibliographiques et, surtout, d'aller plus en profondeur dans la compréhension de certains détails de la filière karité.

2. Résultats et Discussion

2.1. Les facteurs ayant contribué à la mise en place du projet karité dans le Mandoul

La pauvreté est la principale source d'insécurité alimentaire dans la région du Mandoul. Selon l'ECOSIT 3 (2013), le taux de pauvreté dans la région du Mandoul est passé de 69,3 % en 2003 à 70,9 % en 2011. L'appauvrissement grandissant en milieu rural a amené l'ONG internationale World Vision à élaborer en collaboration avec le PNUD, les autorités et les populations locales un projet de développement qui valorise le Karité.

2.2. Les facteurs liés au milieu qui font du karité du Mandoul le meilleur du Tchad

Le choix du site du projet (Koumra) n'est pas fortuit, car la province du Mandoul (qui faisait partie des trois anciennes sous-préfectures du moyen Chari (cf.fig.1) demeure la zone à fort peuplement de l'arbre à karité du Tchad où l'on trouve les sous-espèces en teneur d'huile les plus intéressantes en Afrique. Les us et coutumes de cette région favorisent une bonne méthode de collecte des noix, éléments déterminants dans la qualité du beurre (Bouyo et al., 2020, p. 234).

Les sous-produits du karité du Mandoul sont réputés être de meilleures qualités au Tchad. Les femmes de cette commune sont estimées être les meilleures productrices de l'huile de néré et des sous-produits du karité (beurre et savons) au Tchad (Bouyo, 2009, p.4). C'est dans cette optique que l'ONG Word Vision a bien voulu accompagner les femmes du Mandoul dans la valorisation des produits et des sous-produits de karité.

2.3. Une paupérisation accentuée en milieu rural...

À l'échelle du Tchad, l'incidence de la pauvreté se situe à 11% au niveau de la capitale, N'Djamena, et les proportions de pauvres dans les autres centres urbains sont de 28,8% tandis

qu'elles sont de 52,5% en milieu rural (INSEED, ECOSIT 2013, p. 16) soit trois et cinq fois plus que celle de la capitale.

La province du Mandoul a une économie basée sur le coton, l'arachide et les cultures vivrières. Le coton et l'arachide, deux cultures commerciales, introduites respectivement en 1926 et 1960, sont les principales sources de revenus des paysans à l'échelle de cette province. Ces revenus sont principalement investis dans la prise en charge de leurs familles, notamment dans l'éducation des enfants et les cas de maladies (Bouyo, 2016, p.190). Cependant, depuis bientôt vingt ans, la production du coton a considérablement baissé. Les difficultés financières que rencontre ces dernières années la CotonTchad SN, attestées par l'incapacité à payer le coton auprès de ses producteurs, ont plonger les paysans dans une pauvreté accrue.

Pour Togyanouba (2021, p. 43), pauvreté monétaire mesurée par les dépenses journalières de moins de 1,25 dollar par jour, touche 53,2% de la population, dont 57,3% en milieu urbain et 34,9% en milieu rural dans le Mandoul.

2.4 ...à la nécessité de diversification des sources de revenus par le karité

Le Mandoul accueille les densités démographiques les plus élevées du pays, les systèmes agraires semblent arriver à une impasse : la « terre est finie ». Les pratiques agricoles extensives, qui trouvaient un exutoire dans l'évacuation du trop-plein démographique vers des zones pionnières périphériques, atteignent leurs limites. Cette situation amène les femmes à se tourner de plus en plus vers les activités génératrices de revenus afin de diversifier leurs sources de revenus.

Le karité aussi appelé « arbre de vie » ou encore « arbre à beurre », est une plante qui pousse naturellement et exclusivement dans la zone soudano-sahélienne (Djimramadji, 2020, p. 67). Tout ou presque de l'arbre à karité (les fruits, les feuilles, les écorces, les racines, le bois mort ...) est utilisé dans les domaines culinaire, alimentaire, sanitaire pharmaceutiques, décoratifs et économiques).

Le Tchad fait partie des 16 pays africains « privilégiés » qui produisent du karité (*Vitellaria paradoxa*), arbre forestier jadis fortement protégé par les communautés. Les fortes pressions exercées sur les terres par l'accroissement de l'exploitation humaine ont exacerbé les effets de l'érosion et fortement diminué la fertilité des sols » (Djimramadji, 2020, p.69). Afin d'obtenir de meilleurs résultats dans leurs exploitations familiales, ils ont intégré la dimension sylvicole dans leur système de production, en protégeant davantage les arbres, dont le karité qui représente les meilleures opportunités pour cette diversification.

Le projet karité a suscité beaucoup d'espoir et d'engouement pour les communautés rurales. Il était perçu comme un outil économique de lutte contre la pauvreté chez la femme rurale. Cependant, il n'a pas répondu à toutes les attentes de la population locale.

3. Le projet Karité et la lutte contre la pauvreté féminine

Le projet Karité concerne principalement les femmes rurales qui sont les couches les plus vulnérables s'activant autour de la filière. Ce projet a pour objectif de réduire leur pauvreté et de renforcer le pouvoir économique des femmes pour leur permettre de subvenir aux besoins de la famille.

3.1. La mise en place du projet karité

La mise en place du projet karité a connu un retard dans sa mise en place à cause de la lenteur des procédures administratives. Les partenaires ont lancé officiellement le projet karité en avril 2005 à Koumra, mais l'équipe technique du projet n'a été installée qu'en juillet 2005. La rencontre tripartite des partenaires (PNUD, gouvernement tchadien et World Vision Tchad) en octobre 2005 a permis d'accélérer le mécanisme opérationnel du projet. Durant les trois ans,

le projet a pu mettre en place un outil économique (Coopérative des Femmes du Mandoul pour la promotion du Karité) pour promouvoir la filière karité au Tchad. Les capacités de la coopérative ont été renforcées dans ses dimensions institutionnelle, technique et matérielle pour produire le beurre de karité de qualité en quantité.

L'objectif principal de ce projet est de lutter contre la pauvreté féminine et rurale en s'appuyant sur des activités génératrices de revenus et vise à promouvoir les communautés de femmes, dans le cadre d'une approche participative. De manière spécifique, il s'agit :

- d'améliorer la qualité et la quantité de la collecte et de la transformation du karité ;
- de professionnaliser la filière karité ;
- de faciliter l'accès au crédit pour l'achat du karité et pour s'équiper en matériels de transformation performants ;
- d'apporter une réponse efficace au VIH/SIDA par l'approche des conversations communautaires dans 10 communautés.

Ainsi, dans le cadre institutionnel, le projet a identifié, sensibilisé et mobilisé vingt groupements féminins dans la zone de Koumra pour s'organiser en coopérative dénommée « Coopérative des Femmes du Mandoul pour la promotion du Karité » (COFEMAK). Ces groupements ont été regroupés préalablement en quatre unités de production situées respectivement à Koumra, Kol, Kemkian, Matkaga puis s'est ajoutés récemment, celle de Biri.

Un appui a été donné dans l'élaboration des textes de base de ces groupements, de l'union des groupements et de la coopérative. Les projets de ces textes ont fait l'objet d'une large discussion entre les membres avant la tenue de l'Assemblée Générale Constitutive (AGC). Le projet a organisé une campagne de sensibilisation et de vulgarisation de ces textes dans les cinq unités afin d'expliquer plus largement aux membres, mais aussi de les mobiliser pour adhérer aux objectifs de la coopérative.

Aujourd'hui, la coopérative est reconnue juridiquement par les autorités locales compétentes. La COEFEMAK entretient d'excellentes relations de partenariat avec les différentes structures publiques et privées intervenant dans le développement local, notamment en matière de la technique d'utilisation et de la transformation du fruit de karité, des équipements, des produits. La coopérative s'est positionnée efficacement et bénéficie d'un important atout faisant sa notoriété de transformation en matière de développement local. Elle dispose d'une structure de transformation permettant d'assurer la sécurité sociale dans le Mandoul.

Elle dispose d'un terrain de deux hectares (2ha), soit vingt mille (20 000) mètres carrés de surface, clôturés, qui abrite quatre magasins, cinq bureaux, un hangar, un château de vingt-cinq fûts, un panneau solaire de cinq plateaux, trois machines à coudre, quatre machines de tricotage et des ustensiles de cuisine, un bureau d'alphabétisation et un tricycle. Les autorités traditionnelles des unités de Kol, Kemkian, Biri et Matekaga ont attribué à ces groupements des aires protégées de terrain pour les plateformes.

3.2. Passage d'une transformation traditionnelle à une transformation semi-modernisée : une professionnalisation en construction

Le projet karité a permis aux femmes de passer de la méthode de transformation traditionnelle du karité à la méthode semi-moderne. La différence entre la méthode traditionnelle et la méthode mixte se situe au niveau de l'utilisation du moulin pour le concassage et le broyage.

3.2.1. Méthodes de séchage

Après la collecte des fruits frais, les noix sont séchées de deux manières principales selon les pratiques de chaque région. Elles sont préparées à l'eau bouillante puis séchées, soit au

soleil, soit dans des fours en terre construits spécialement pour la circonstance. Elles sont aussi séchées directement au four ou au soleil, sans cuisson préalable.

3.2.2. Méthodes de conservation des amandes

Dans les villages, la conservation des noix séchées se fait dans des greniers, des fours internes, des étagères ou sacs en jute. Selon nos investigations, la conservation des noix séchées peut se faire pendant un an ou plus. La conservation des amandes se fait par les grossistes ou les exportateurs dans des sacs en jute stockés dans des entrepôts. La durée de conservation dépasse rarement 5 mois.

Tableau 1 : Méthodes traditionnelles d'extraction du beurre

N°	ÉTAPES	OBSERVATION
01	Décorticage des noix au mortier	Il se fait debout
02	Séparation des résidus de coques	Étalage à l'air libre
03	Concassage des amandes au mortier	Par groupe de femmes
04	Grillage des cristaux d'amandes à la marmite	Assises devant les poêles au feu remuant de temps en temps les amandes
05	Premier broyage des cristaux grillés au mortier (pâte brunâtre non raffinée)	Dans le mortier
06	Deuxième broyage au caillou (pâte brunâtre très fine)	Dans le mortier
07	Pétrissement et malaxage de la pâte fine jusqu'à l'obtention d'une crème blanchâtre	Les productrices remuent le beurre par la spatule
08	Extraction et chauffage de la crème blanchâtre jusqu'à l'obtention de l'huile	Debout

Source : Enquête terrain, mai 2021

Le tableau ci-dessus présente les différentes étapes traditionnelles d'extraction du beurre et leurs observations. Nous réalisons que l'extraction du beurre est une opération longue et pénible. Les différentes étapes de cette extraction nécessitent une force physique ; ce qui crée en ces femmes certaines maladies neurologiques, ophtalmologiques et autres. Comparativement aux méthodes semi-modernes, la méthode traditionnelle est trop dangereuse et expose les femmes aux risques de brûlure.

3.2.3. Vers une professionnalisation manquée : Les limites des résultats du projet

Le processus de professionnalisation et de redynamisation de la filière karité enclenché n'est pas sans obstacle. Le projet karité a fait face à d'énormes difficultés notamment au niveau interne et externe des organisations et des partenaires. Certes, des progrès sont visibles, mais beaucoup restent à faire.

3.2.3.1. Faible renforcement des capacités techniques des productrices du karité

Le projet karité n'a pas permis aux femmes de renforcer leurs capacités techniques dans les nouveaux procédés de fabrication des sous- produits du karité. Les bénéficiaires du projet karité n'ont toujours pas la capacité de produire un beurre de karité répondant aux besoins des utilisateurs internationaux qui fixent des critères en termes de taux d'acidité, de taux d'humidité et de taux d'impureté.

En dépit de la prédominance des femmes dans le secteur du karité et de la prise en charge de la transformation du beurre de karité, les revenus obtenus demeurent souvent insignifiants

Filière karité et lutte contre la pauvreté de la femme rurale du Mandoul (Sud du Tchad) : Une...

par rapport à la difficulté des travaux liés à l'obtention du beurre de karité. En effet, les femmes dominent les différentes étapes du processus de transformation du karité en beurre : ramassage, dépulpage, décorticage, séchage, broyage, mouture, torréfaction, barattage, décantage et conditionnement pour la vente. Malgré leur savoir-faire, la durée et la pénibilité des travaux, les femmes ne retirent que très peu de profit de leur activité.

La machine de transformation du beurre de karité se trouve pour le moment seulement à Koumra centre. Les femmes des unités ont de la peine à produire du beurre à cause de la distance qui varie de 5 à 25km. Les problèmes techniques proviennent du fait que, les unités ne disposent pas des machines à extraction d'huile et il faut absolument faire le déplacement à Koumra pour extraire l'huile. Cette distance est une source de démotivation totale des femmes dans les unités, car elle varie de 5 km (exemple de Kol) à 25 km (cas de Matekaga) et les moyens de déplacement sont à la charge de la productrice. Cette situation amoindrit la capacité de production de ces femmes et constitue l'un des éléments majeurs de découragement.

3.2.3.2. Problème de valorisation des produits

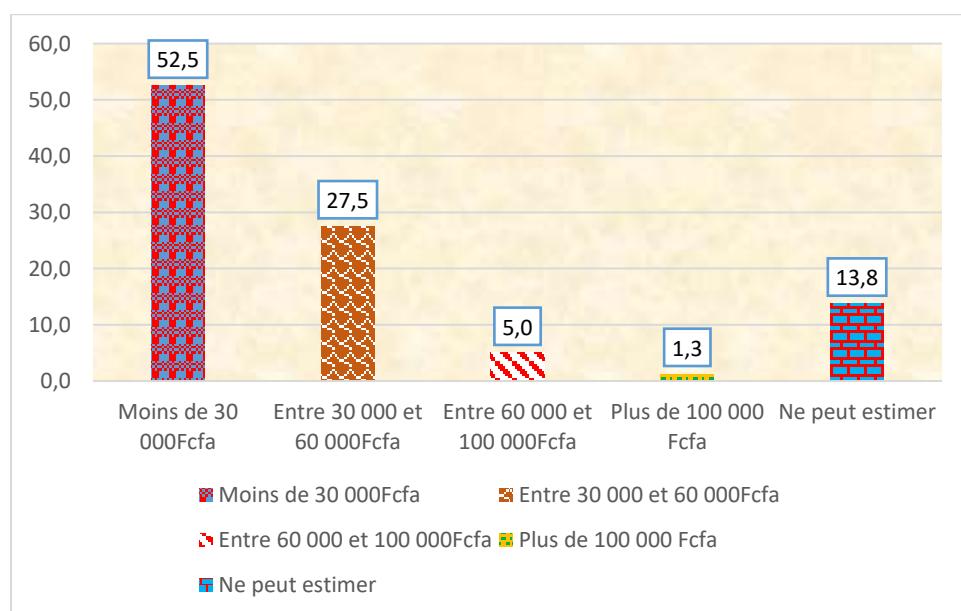
Le conditionnement se fait dans des emballages de fortune, récupérés et vendus par des commerçants locaux. Le beurre de karité se vend dans des flacons, bocaux, bouteilles de liqueur, de mayonnaise, etc. qui sont lavés à l'eau bouillante avant leur utilisation.

Sur le marché local, le beurre de karité est concurrencé par d'autres huiles locales et importé où la concurrence du marché est très rude à pénétrer pour les femmes moins professionnelles et illettrées. Sur le plan national, à part l'antenne de vente de N'Djamena, il n'y a pas un autre point de vente des produits du karité dans les différents marchés des villes du Tchad.

3.2.3.3. Faible de rentabilité financière des sous-produits du karité et manque de débouchés commerciaux

Aujourd'hui, la commercialisation du beurre et des autres sous-produits du karité a augmenté les revenus des productrices du karité. L'huile noire qui coûtait moins cher (300FCFA à 500FCFA) fait place à l'huile blanche fabriquée par les femmes et se vend à 2000FCFA. La production et la commercialisation de l'huile blanche a faiblement augmenté les revenus des femmes membres de la COFEMAK.

Figure 2 : Revenus annuels des femmes avec le Karité



Source : Enquête terrain, mai 2021.

La figure ci-dessous présente les revenus annuels des femmes exerçant les activités au sein de la COFEMAK. Nous constatons des faibles revenus chez des femmes qui s'explique par le manque de débouché. Ce manque de débouchés est un grand obstacle à leur épanouissement socioéconomique et constitue aussi pour beaucoup d'entre elles, une source de découragement. En plus, l'huile noire est plus consommée par les populations au détriment de l'huile blanche. Cette situation fait que les moins courageuses abandonnent la production de l'huile blanche en changeant d'activités.

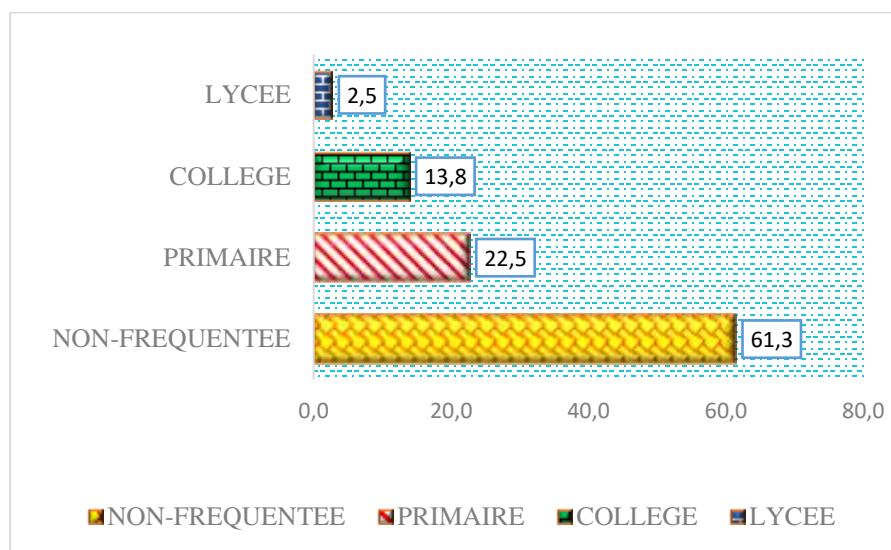
4. Les contraintes à l'émergence d'une filière karité dans le Mandoul

Les contraintes liées à l'émergence de la filière karité dans le Mandoul sont importantes et réelles. Il s'agit notamment du faible niveau d'instruction des femmes, les pesanteurs socioculturelles qui relèguent la fille au second plan, la faible approche participative et autres. Ces contraintes rendent aussi vulnérables les productrices et les associations productrices du beurre et des sous-produits.

4.1. Le faible niveau d'instruction des femmes bénéficiaires du projet Karité

Le niveau d'études des membres et des responsables des groupements est un véritable problème qui fait obstacle à l'émergence de la filière karité. Ce faible niveau rend la communication interne et externe difficile. Ces membres ont peu de compétences requises en matière d'analyse des problématiques de développement. Souvent, le souci de professionnalisation des acteurs fait défaut, si bien que les associations balbutient, se grippent et risquent finalement de disparaître (Guire, 2009, p. 89).

Figure 3 : Niveau d'instruction des membres de la COFEMAK



Source : Enquête terrain, mai 2021

L'enquête de terrain a permis de nous rendre compte que 61,3% de femmes enquêtées sont illettrées et peu d'entre elles, c'est-à-dire 13,8% et 2,5% ont atteint le niveau du lycée et du collège. Ces faibles niveaux d'instruction liés d'une part à l'histoire et d'autre part aux pesanteurs socioculturelles constituent un frein aux négociations des marchés, aux coopérations et aux partenariats tant au niveau national qu'international. Ce faible taux d'alphabetisation entrave la capacité d'élaboration des projets, des plans d'action et autres programmes utiles. À cela s'ajoutent, la mauvaise structuration des activités, la cohabitation incohérente, la planification non stratégique de la production et la commercialisation des produits. Ce qui plonge davantage la production dans un état moins désireux.

4.2. Les pesanteurs socio-culturelles qui relèguent la fille au second plan

Il est reconnu que les femmes constituent un pilier fondamental dans la société et dans l'économie à Koumra, à cause des importants rôles qu'elles assument à travers les travaux domestiques et à travers des productions. Elles sont au centre du développement, mais ne bénéficient pas d'un statut à la hauteur de leur responsabilité et de l'impact de leurs activités dans la vie sociale et économique (Guire, 2009, p. 40). Le statut social reconnu à la femme est celui d'épouse et de mère. Et même là, elle n'est pas exempte des faits et habitudes qui portent atteinte à ses droits par rapport au lien de parenté et à l'héritage. Les associations des femmes du Mandoul en général continuent d'être marginalisées et sont confrontées à des discriminations en termes d'accès aux services, aux avoirs et aux savoirs et sont très souvent écartées des espaces de décision tant au niveau privé que public.

Les inégalités et les pratiques discriminatoires, particulièrement à l'encontre des femmes et des filles, et les violences basées sur le genre restent très répandues. Le rôle de prise de décision est prépondérant chez l'homme et les femmes sont victimes de discrimination qu'elles subissent dès leur plus jeune âge. Certaines pratiques socioculturelles accroissent les inégalités dans plusieurs secteurs en défaveur de la femme, y compris l'accès à l'éducation, aux opportunités économiques et politiques. Les femmes n'ont pas accès à la terre pour l'agriculture. En pays « Sara », elles n'ont pas droit à l'héritage de leur père. Bien que cette pratique soit de nos jours combattue par les organisations de Défense de Droit de l'Homme avec quelques avancées, elle demeure encore invaincue et nécessite un accompagnement plus fort.

4.3. Faible approche participative

Une approche participative active de tous les acteurs de développement du Mandoul (Gouvernement, autorités traditionnelles, autorités religieuses, société civile (ONG, associations et autres, secteur privé (opérateurs économiques locaux, bailleurs de fonds etc.). Or pour la COFEMAK, le secteur privé n'a pas été associé. Les femmes de la COFEMAK ne vendent les produits que dans la commune de Koumra. World Vision n'a pas pensé à élargir la commercialisation des sous-produits du karité par les femmes au-delà de cette commune où la COFEMAK n'écoule pas rapidement ses produits. Une grande partie de la population continue à utiliser l'huile de karité noir pour la cuisine.

Les associations des femmes du Mandoul continuent d'être marginalisées et sont confrontées à des discriminations en termes d'accès aux services. Elles sont souvent écartées des espaces de décision tant au niveau privé que public (Togyanouba, 2021, p.125). Le pouvoir public doit revoir le mécanisme juridique pour l'adapter aux changements et aux exigences de l'heure. Il doit également veiller à ce que toutes les associations locales de développement prennent activement part aux sessions des cadres consultatifs. Avec la mise en place de ces instances, le politique serait plus proche des associations et des populations.

4.4. Les contraintes institutionnelles

L'insuffisance ou le manque de concertation entre services publics et services privés ne favorise pas une synergie dans les interventions. Il est difficile d'avoir sur le terrain une harmonisation entre les politiques publiques de développement et les activités des associations. Ils passent le temps à se contredire parce qu'il n'y a pas une gestion concertée des projets et programmes de développement.

Parfois, certaines associations ne sont pas convoquées aux séances de concertation et de prises de décisions concernant l'amélioration des conditions de vie des populations, soit par omission, soit pour des raisons inavouées et non avérées. Par ailleurs, il n'existe pas un répertoire fiable de gestion des associations à Koumra (Togyanouba, 2021, p. 125). Pour des

accointances personnelles ou politiques, des associations sont ignorées et exclues des prises de décisions au niveau local. Dans ces conditions, il est difficile d'élaborer de bonnes politiques de développement. Le politique semble douter de l'autodétermination réelle du monde associatif.

5. Discussion

Plusieurs facteurs expliquent le bilan mitigé des projets de développement en Afrique. Pour Ouattara (2003), depuis les indépendances, les multiples projets de développement donnent des résultats mitigés. En effet, il évoque que malgré les quantités impressionnantes des ressources financières injectées dans les projets, celles-ci ne produisent pas de bons résultats. Comparativement aux résultats de cette recherche, les projets portés par les partenaires à l'égard de la population sont plus ou moins fructueux que ceux portés par l'État. La responsabilité de l'action publique des pays de l'Afrique Subsaharienne dans l'échec des 118 projets de développement agricole financés par la Banque Mondiale entre 1992 et 1997 pour accroître la production, la diversité ou la productivité agricole a été abordée par Précis (1999) cité par Bouyo (2016, p. 168). Pour la vaste majorité des pays d'Afrique subsaharienne, où les revenus moyens sont très bas, les stratégies de réduction de la pauvreté devraient être incorporées dans des politiques de croissance, en évitant de préférence que les inégalités s'intensifient (Bingsten et al., 2003). À long terme, l'accroissement des revenus des pauvres constituera également la meilleure stratégie pour assurer la sécurité alimentaire.

La femme rurale, principale actrice de la sécurité familiale, peut augmenter et diversifier ses sources de revenus grâce à la transformation et la commercialisation des produits agricoles tels que le sésame et l'arachide. Pour cela, il est nécessaire de renforcer ses capacités institutionnelles, techniques, matérielles et financières afin qu'organisées en coopérative, elle noue des partenariats avec des grossistes, des industries pharmaceutiques et agro-alimentaires à travers le monde (Bouyo, 2016, p.219). Au Sénégal, l'entente des groupements associés de Birkélane (association intermédiaire membre de la FONGS) transforme en moyenne 50 tonnes d'arachides en huile de consommation chaque semaine. Plus d'une dizaine d'autres organisations intermédiaires, membres des faïtières mènent des activités de transformation. Certains industriels les démarchent pour leur racheter les produits transformés. Cependant, ces négociations entre industriels et organisations intermédiaires butent souvent sur les prix (Diagne, 2014).

Conclusion

De tout ce qui précède, il ressort de cette étude que le projet karité a permis aux groupements féminins di Mandoul de s'organiser en coopérative (COFEMAK). Il a également contribué au renforcement des capacités institutionnelles, techniques et financières des femmes.

En dépit de la prédominance des femmes dans le secteur du karité et de la prise en charge de la transformation du beurre de karité, les revenus obtenus demeurent souvent insignifiants par rapport à la difficulté des travaux liés à l'obtention du beurre de karité. En effet, les femmes dominent les différentes étapes du processus de transformation du karité en beurre : ramassage, dépulpage, décorticage, séchage, broyage, mouture, torréfaction, barattage, décantage et conditionnement pour la vente. Malgré leur savoir-faire, la durée et la pénibilité des travaux, elles ne retirent que très peu de profit de leur activité. Il découle de cette étude que la faible implication de l'État dans le projet karité, la faible approche participative avec l'absence du secteur privé et l'analphabétisme des femmes sont les principaux facteurs du bilan mitigé du projet karité.

Cette étude rejoue bien d'autres études qui montrent que l'accès à l'éducation contribue fortement à la réduction de la pauvreté de la femme rurale et de ce fait à son autonomisation. Il serait utile de mettre un accent particulier sur l'alphabétisation ciblée des femmes dans les

Filière karité et lutte contre la pauvreté de la femme rurale du Mandoul (Sud du Tchad) : Une...

projets de lutte contre la pauvreté. Un des enjeux du développement rural aujourd'hui est donc d'utiliser au mieux les capacités de ces organisations, individuellement, mais aussi collectivement, dans une perspective de mise en synergie des savoirs, savoir-faire et expériences.

Références bibliographiques

BOUYO KWIN Jim Narem, MOUTEDE MADJI- Vincent, LEMOUOGUE Josephine, 2020, *Les organisations féminines de la commune de Koumra face à l'insécurité alimentaire dans le Mandoul : la valorisation du karité comme stratégies féminines*, Revue de l'Université de Moundou, Vol.7(3), Déc. 2020, p. 225-240

BOUYO KWIN Jim Narem, 2016, *Projets de développement agricole et problématique de la sécurité alimentaire. Analyse à partir du PGRN et du PNSA dans la région de la Tandjilé (Sud du Tchad)*, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Dschang, Dschang 201, 274p.

BOUYO KWIN Jim Narem, 2009, *Évaluation de l'impact du projet karité sur la réduction de la pauvreté et l'insécurité alimentaire des femmes rurales dans la région du Mandoul*, Rapport de stage au PNUD, Décembre 2009, 15p.

BINGSTEN A. ET SHIMELS A., 2003, "Prospects for pro-poor growth in Africa. Paper presented" in the UNECA Expert Group Meeting: Pro-Poor Growth Strategies in *Africa*, Ouganda, June 2003, p. 23-24.

DIAGNE Aminata, 2014, *La commercialisation de l'arachide au Sénégal : Enjeux, contraintes et perspectives : une étude dans le bassin arachidier*, Master 2 professionnel en Économie rurale et Politiques agricoles, Université Cheikh Anta Diop, 109 p.

DJIMRAMADJI Miyenan, 2020, *Production, Consommation et Commercialisation du beurre de karité dans le Département du Mandoul Oriental au Tchad de 1973 à 2018*, Mémoire de Mater Recherche en Histoire, option Histoire économique et Sociale, Université de Ngaoundéré.

INSEED, 2013, *Troisième enquête sur la consommation et le secteur informel au Tchad (Ecosit 3)*, Rapport final, juin 2013, 143 p.

MOUMOUNI Guire, 2009, Contribution des associations au développement socioéconomique du Burkina Faso, École Nationale d'Administration et de Magistrature de Ouagadougou, Mémoire de Master.

TOGYANOUBA Yananbaye, 2021, *Organisations Non Gouvernementales et associations locales dans les stratégies de lutte contre la pauvreté à Koumra au Sud du Tchad : exemple de la WORLD VISION et de la COFEMAK*, Mémoire de Master en Géographie, juillet 2021, 175p.



Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales

BOLUKI, est une revue semestrielle à comité scientifique et à comité de lecture de l’Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH). Elle a pour objectif de promouvoir la Recherche en Sciences Sociales et Humaines à travers la diffusion des savoirs dans ces domaines. La revue publie des articles originaux ayant trait aux lettres, arts, sciences humaines et sociales en français et en anglais. Elle publie également, en exclusivité, les résultats des journées et colloques scientifiques.

Les articles sont la propriété de la revue *BOLUKI*. Cependant, les opinions défendues dans les articles n’engagent que leurs auteurs. Elles ne sauraient être imputées aux institutions auxquelles ils appartiennent ou qui ont financé leurs travaux. Les auteurs garantissent que leurs articles ne contiennent rien qui porte atteinte aux bonnes mœurs.

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales
Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH)

ISSN : 2789-9578

2789-956X

Contact

E-mail : revue.boluki@gmail.com
BP : 14955, Brazzaville, Congo